

1916-31

UNE DE NOS RÉGIONS DE  
COLONISATION

PROVINCE  
DE  
QUÉBEC

AGRICULTURE, INDUSTRIES, COMMERCE.

LA VALLEE DE LA GATINEAU  
OU  
COMTE D'OTTAWA



Vue générale de Maniwaki. Pont sur la rivière Gatineau, bâti par le gouvernement de la province de Québec.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA COLONISATION,  
DES MINES ET DES PÊCHERIES, QUÉBEC.

M.F. 1000

# La Vallée de la Gatineau

OU

## Comté d'Ottawa



*Terres à coloniser—Avantages offerts aux  
colons canadiens, aux immigrants,  
aux industriels, etc.*

*Sports—Chasse et Pêche, etc.*

PAR

HORMISDAS MAGNAN



Publié par le  
DÉPARTEMENT DE LA COLONISATION,  
DES MINES ET DES PÊCHERIES,  
QUÉBEC  
1916.

# PERSONNEL

## DU MINISTÈRE DE LA COLONISATION, DES MINES ET DES PÊCHERIES



- L'HON. HONORE MERCIER, *Ministre.*  
M. S. DUFAULT, *Sous-ministre.*  
M. HENRI BEAUDRY, *Secrétaire particulier.*  
M. L'ABBE IVANHOB CARON, *Missionnaire Colonisateur.*  
M. HORMISDAS MAGNAN, *Officier spécial du service de la colonisation.*  
M. ARTHUR GAGNON, *Comptable.*  
M. E. NORMANDEAU, *Ingénieur et inspecteur des travaux de colonisation.*  
M. GEORGES BELLEAU, *Secrétaire du service de la colonisation.*  
M. THÉO. DENIS, *Surintendant et ingénieur du service des mines.*  
M. J.-X. MERCIER, *Secrétaire du service des mines.*  
M. HÉCTOR CARON, *Surintendant du service de la chasse et de la pêche.*  
M. E.-T.-D. CHAMBERS, *Officier spécial du service de la chasse et de la pêche.*  
M. J.-A. BELISLÉ, *Inspecteur du service de la chasse et de la pêche.*  
M. L.-E. CARUFEL, *Agent de colonisation à Montréal.*  
M. EMILE MARQUETTE, *Agent d'immigration à Montréal.*  
M. GEO. LEBEL, *Agent d'immigration à Québec.*  
M. ELZÉAR GINGRAS, *Agent de rapatriement, 49, rue Waybossett, Providence, R. I.*

Cep-3

01-CRC

1916

-31

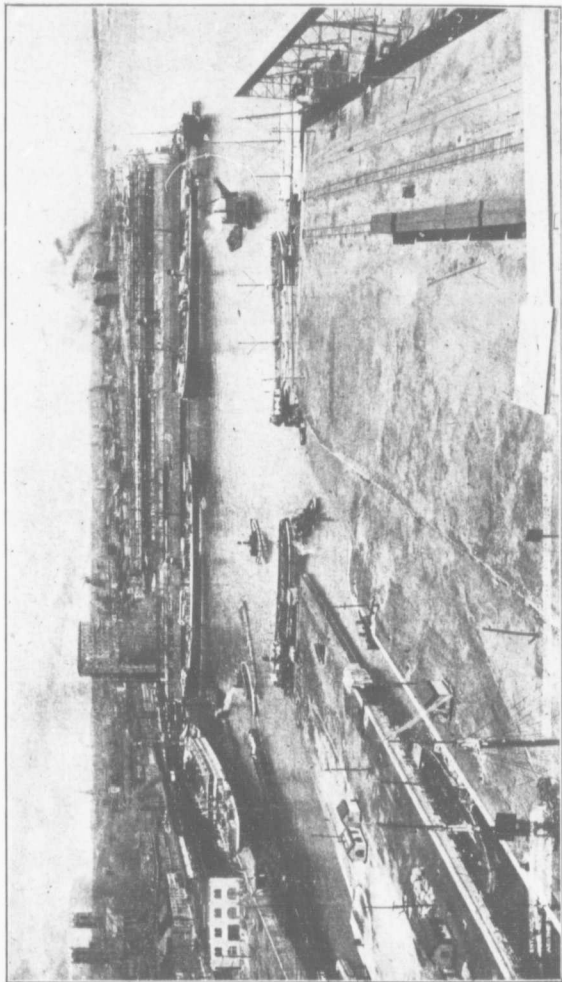


## TABLE DES MATIERES.

---

	PAGES
La Vallée de la Gatineau . . . . .	5
La rivière de la Gatineau . . . . .	6
Sports, chasse et pêche . . . . .	7
Chemins de fer, ponts et routes . . . . .	12
Organisation paroissiale, municipale, etc . . . . .	14
Les paroisses . . . . .	15
Où se choisir un lot . . . . .	25
Description des cantons . . . . .	25
Comment devenir propriétaire . . . . .	26
Conditions de vente . . . . .	27
Agents des Terres de la Couronne . . . . .	26
Terres et Fermes à vendre . . . . .	28
Agents de Colonisation et d'Immigration . . . . .	28

---



Missouri - View of steel mill at St. Louis.

# LA VALLEE DE LA GATINEAU

OU

## COMTE D'OTTAWA.

---

La vallée de la Gatineau, ou comté d'Ottawa, comprend aujourd'hui la belle et fertile lisière de terrain qui s'étend de chaque côté de la rivière Gatineau. En vertu de la Loi du 3 avril 1912, amendant la représentation législative, le comté d'Ottawa a été divisé en deux parties : celle à l'Est a pris le nom de Labelle, et celle à l'Ouest a conservé son nom. Le comté d'Ottawa est maintenant borné comme suit : au Nord, par le comté de Montcalm, au Sud, par la rivière Ottawa, à l'Est, par le comté de Labelle et à l'Ouest par le comté de Pontiac.

La région est subdivisée en une vingtaine de cantons. La partie inférieure est en général habitée. Les villes d'Ottawa, d'Aylmer et de Hull, par leurs progrès rapides ont largement contribué à la colonisation des nombreuses paroisses qui y ont été organisées. Mais il n'en est pas de même de la partie nord du comté, où l'on peut encore établir plusieurs centres nouveaux. Toutefois, il ne s'y trouve pas de paroisses, anciennes et nouvelles, qui ne sont pas susceptibles de développement sérieux par l'établissement de nouvelles industries. C'est pourquoi nous avons esquissé chacune d'elles pour les faire connaître aux industriels et aux colons.

La région de la Gatineau est séparée de celle du Témiscamingue par un vaste territoire mesurant 140 milles de l'Est à l'Ouest, et dont les eaux alimentent la rivière Ottawa, la rivière Noire et la rivière Coulonge. Ce territoire, dit M. Castonguay, ancien inspecteur des travaux de colonisation, est reconnu impropre à la colonisation, au moins toute la partie qui se trouve au nord du comté de Pontiac. Mais il en est bien autrement de la vallée de la Gatineau qui comprend une quinzaine de milles de chaque côté de la rivière de ce nom, et qui s'étend bien au delà de la limite nord du comté d'Ottawa.

Ce territoire est parfois montagneux. Mais là où le sol n'est pas de terre glaise, il est de belle terre jaune, peu sablonneuse. Les bons cantons arpentés où il y a de la colonisation à faire sont ceux-ci : Wright, Bouchette, Egan, Lytton, du côté ouest de la rivière Gatineau, et Cameron, Kensington, Aumond, Sicotte, et Baskatong, sur le côté Est.

Au nord des cantons que nous venons de mentionner, en suivant la rivière Gatineau et la rivière Gens-de-Terre, il est facile de placer plusieurs milliers de colons, quand la région aura été divisée et arpentée.

La région de la Gatineau, de même que le comté de Labelle, se recommandent par le climat qui est salubre ; puis, par le sol qui, sans être également riche partout, est pourtant assez fécond pour faire vivre à l'aise des centaines de milliers d'agriculteurs. Toutes les céréales et presque tous les légumes y croissent abondamment. L'industrie laitière et l'élevage peuvent aussi s'y donner pleine carrière.

Que dire de l'exploitation des vastes forêts qui couvrent le sol ? Leur exploitation intelligente seule peut faire le bien-être de milliers de familles pendant de longues années. C'est une industrie saine, et chaque année plus fructueuse, surtout maintenant que l'on peut utiliser tous les déchets provenant de la coupe du bois en grume, bois de sciage, bois carré, bardeaux, pâte à papier, produits chimiques, bois de chauffage, etc.

Que dire des mines si riches qui y existent et dont nous ne faisons que soupçonner l'existence ? Il y a à peine dix ans que l'on a commencé à en découvrir, et déjà d'énormes fortunes ont récompensé les hardis chercheurs. Ce n'est qu'un début. Avant longtemps l'industrie métallurgique de cette région sera une des plus florissantes de la Province. Le doute n'est plus permis à cet égard.

### **La rivière Gatineau.**

La rivière Gatineau est une des belles rivières de la Province de Québec. Elle court du Nord au Sud et va se jeter dans la rivière Ottawa, près de Hull. Plusieurs cours d'eau y déversent leurs eaux, entre autres les rivières Désert, Gens-de-Terre, Kazabazua, etc., sans compter les nombreuses décharges de lacs dont les principaux sont les suivants : Poisson Blanc, Du Commissaire, Mer Bleue, Des Cèdres, Castor Blanc, Baskatong, des Sables, des Iles, la Pêche, etc., etc.

D'après Sulte, la rivière Gatineau a pris son nom de l'un des membres de la famille Gatineau, dit Duplessis, qui fit la traite avec les sauvages sur le Saint-Maurice et surtout sur la Gatineau, où il se noya fort probablement.

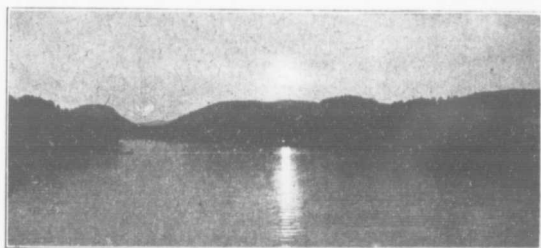
La rivière Gatineau, dont le bassin d'alimentation couvre une étendue de 9,300 milles carrés, a un débit de 4,500 pieds cubes par seconde à l'étiage, et de 5,500 pieds cubes à l'époque des plus hautes eaux. M. l'ingénieur Gauvin dit dans un de ses rapports que cette rivière offre une étendue de 76 pour cent en partie navigable et presque partout flottable par les trains de bois ou radeaux.

Cette belle rivière qui a sa source à l'extrémité nord-est des comtés de Maskinongé et de Berthier offre des avantages précieux à la colonisation et aux industries. Le pays qu'elle arrose renferme des terrains qui sont en général très fertiles et propres à la culture. Toute cette vallée est émaillée de lacs de dimension et d'apparence variées, et où l'on trouve tous les spécimens de poissons. La plupart de ces lacs communiquent entre eux par des cours d'eau tout aussi pittoresques que poissonneux.

D'autre part, on rencontre de nombreuses forces hydrauliques sur tout le parcours de la rivière Gatineau. Quelques-uns sont d'une grande puissance. C'est ainsi que les chutes appelées Les Cascades peuvent développer 10,000 chevaux-vapeur, et le rapide des Eaux et le rapide Saint-Joseph peuvent en développer autant.

### **Sports, chasse et pêche.**

Il existe dans cette région, une autre richesse, dont on n'a dit que peu de chose encore, mais qui fera naître, dans un avenir rapproché, une population dont on ne peut guère prévoir le nombre ; nous avons nommé la chasse, la pêche et les endroits



Clair de lune sur un des lacs de la région de la Gatineau.

de villégiature. Dans ces montagnes, d'une beauté et d'une salubrité remarquables, se trouvent d'innombrables lacs, rivières et cours d'eau, tous peuplés des poissons les plus attrayants, surtout de la truite mouchetée, dont la pêche constitue un des plus grands et des plus hygiéniques plaisirs réservés à l'homme — et à la femme. Les forêts abondent en gibier à plume et en gibier à poil. Sans exagération, c'est le paradis terrestre des chasseurs et des pêcheurs.

C'est aussi le paradis des amateurs de canotage et de la vie en plein air, sous le dôme des forêts, au bord des parcs...

Le Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries a déjà fait beaucoup pour faire connaître les belles régions de chasse et de pêche de la Province de Québec. Il a actuellement plusieurs centaines de lacs et rivières sous bail de location, sans parler des nombreux territoires de chasse qui sont détenus, annuellement, par des clubs de chasse et de pêche.



La région de la Gatineau compte pour une de ses meilleures régions de chasse et de pêche, et d'autant plus avantageuse qu'elle est traversée dans presque toute sa longueur par une ligne régulière de chemin de fer, le Canadien Pacifique, qui longe sur une longue distance les bords enchanteurs de la Gatineau, de Hull à Maniwaki.

De Chelsea, neuf milles d'Ottawa, jusqu'à Maniwaki, le terminus de la ligne, sont disséminés toute une succession de jolis villages où le voyageur peut s'arrêter à volonté. Dans cette pittoresque contrée des lacs, il trouvera des spécimens variés de poissons dont la pêche est des plus excitantes : le maskinongé, la truite mouchetée, l'achigan, le brochet et la truite grise abondent dans des lacs situés à peu de distance des gares de chemin de fer.

A mesure qu'on s'avance vers le nord par le chemin de fer, les endroits de pêche s'offrent plus nombreux. On rencontrera aussi, dans toute la Gatineau, le cerf rouge de l'Amérique du



En route pour la vallée de la Gatineau, par le Canadien Pacifique.

Nord, dont certains spécimens ont été vus récemment jusqu'à deux milles de la ville de Hull. Pour chasser l'orignal, ce roi de nos forêts, il faut aller un peu plus au nord de Maniwaki, car l'avance du chemin de fer dans ses domaines l'éloigne continuellement de la civilisation. Toute personne est libre de pêcher, ou de chasser le chevreuil et l'orignal, pourvu qu'elle soit munie d'une licence provinciale. Pour tous renseignements, on peut s'adresser à M. L.-E. Carufel, agent de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, Montréal, ou au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.

Le visiteur qui vient dans la capitale ne doit pas, manquer même s'il n'a qu'une journée à disposer, de faire le voyage de

Maniwaki ; c'est une occasion unique de voir la contrée et les forêts canadiennes à leur état sauvage. Le trajet d'Ottawa au bout de la ligne et retour, une distance de 166 milles, s'effectue en moins de neuf heures, y compris un arrêt d'une heure à Maniwaki où l'on peut se faire facilement servir à diner dans l'un des cinq hôtels.

Traversant d'abord la rivière Ottawa sur le pont suspendu, le train arrive bientôt à la gare de Hull. Après une courte attente, le voyage se continue et en moins de cinq minutes, on entre dans la vallée de la Gatineau. Sur un parcours d'une trentaine de milles, la voie suit les détours de la rivière, procurant ainsi toutes les facilités d'observer le superbe paysage. On laisse graduellement en arrière de nous Chelsea, Kirk's Ferry, Les Cascades, Pointe de la Ferme, Rockhurst et Wakefield, endroits favorisés de villégiature. Quelques-unes des résidences d'été sont construites tout près du rivage, les autres un peu plus loin, à demi cachées dans les bois ou perchées sur le haut des collines. De l'autre côté de la rivière, les Laurentides s'élèvent avec majesté à des centaines de pieds dans le ciel. Quoique l'on ait coupé la majeure partie du pin dans cette région, le sapin, l'érable, l'épinette, le bouleau et quelques autres variétés de bois qui s'y trouvent en abondance, ajoutent une grande beauté au panorama, surtout l'automne lorsque les feuilles ont pris leurs teintes multicolores.

A Pointe de la Ferme il y a un bel hôtel d'été où la pension est excellente, de magnifiques terrains de jeux, toutes les facilités pour le canotage et une superbe plage pour les baigneurs.

Après avoir dépassé Wakefield-Nord, le chemin de fer, tout en se conformant à la topographie du pays, suit une ligne septentrionale plus directe. On passe à Farrelton, Law, Venosta et le train entre ensuite à Kazabazua, dans le voisinage duquel il y a plusieurs beaux lacs ; ce village possède un confortable hôtel où on loue en même temps des chevaux aux voyageurs.

Gracefield, à soixante milles de la capitale, fut longtemps le terminus de la ligne, et l'endroit où s'arrêtaient les "draveurs" en route pour les chantiers du Nord. Depuis qu'on a poussé la voie jusqu'à Maniwaki, le village a perdu un peu de son activité, malgré qu'il soit encore un centre assez important par sa population, possédant deux hôtels et plusieurs magasins. C'est le centre d'un district où plusieurs cours d'eau et lacs sont loués, parmi lesquels il faut nommer le Lac de 31 Milles et le lac Penichangan, tous deux contrôlés par le Club de Chasse et de Pêche de la Gatineau. Cette organisation comprend soixante membres dont la moitié sont des Américains de New-York et du New-Jersey et les autres sont canadiens. Le chalet du club, construit avec tout le confort possible, est une superbe bâtisse. Ces gens ont trente milles de cours d'eau dans lesquels abondent l'achigan et la truite grise ; aussi peuvent-ils tout à leur aise se livrer aux



Le-Club de Chasse et de Pêche "Gatineau."

plaisirs de la pêche. Les clubs Abitibi et Kemega sont deux autres organisations importantes qui ont leur base à Gracefield.

Peu après avoir laissé Gracefield, le touriste s'extasie devant la beauté du paysage qui se déroule à ses yeux émerveillés : sur une longueur de neuf milles, le train longe les rives du lac de la Mer-Bleue en s'arrêtant aux stations de Mer-Bleue, Ellard, Rockhaven et Burbridge. Il faudrait la plume d'un poète pour décrire justement les merveilles de cette nappe d'eau parsemée d'îles aux formes diverses et recouvertes de verdure. De superbes chalets, la plupart appartenant à des citoyens d'Ottawa qui y viennent rejoindre leurs familles à la fin de chaque semaine, sont bâtis sur les plus beaux points d'intérêt autour du lac. Ici et là une ferme pousse ses limites jusqu'au rivage, établissant ainsi un



La chasse au chevreuil dans les Laurentides.

contraste agréable avec les bois et les rochers des environs. De nombreuses bandes de sable jetées à divers intervalles sur la rive, fournissent toutes les facilités pour les baigneurs. Une seule chose manque à Mer-Bleue, mais il n'y a aucun doute que cette lacune sera bientôt comblée, c'est une hôtellerie d'été pour les touristes.

La permission d'établir un campement peut pour une faible rétribution être obtenue des cultivateurs des environs et de ceux-ci on pourra à des prix très raisonnables se procurer en outre des volailles, des œufs, du lait, du beurre, etc. Le lac, qui est situé à 537 pieds au-dessus du niveau de la mer, soit à 250 pieds plus

haut qu'Ottawa, est un endroit excellent pour les personnes dont la constitution demande un stage à une forte altitude.

De Burbridge, la station la plus au nord sur le lac, il reste dix milles pour se rendre jusqu'à Maniwaki, le terminus de la ligne du Canadien Pacifique dans cette direction. C'est un village florissant situé sur la rivière Désert, très fréquenté par les hommes des chantiers, car aujourd'hui, l'industrie du bois de cette partie du pays est alimentée par les forêts du nord des comtés d'Ottawa et de Pontiac. De hardis colons canadiens-français ont poussé encore plus loin que le chemin de fer, et entrant bravement dans ces régions sauvages, s'y sont défriché des fermes prospères. Ce sont eux d'ailleurs qui ont colonisé la plus grande partie de la vallée que le voyageur vient de traverser. Bon, généreux et hospitalier, paisible, travailleur et craignant Dieu, le colon de la Gatineau n'a rien à envier à ses compatriotes de la Province de Québec.

### **Chemins de fer, ponts et routes.**

Le chemin de fer de la vallée de la Gatineau, exploité par la Compagnie du Canadien Pacifique, nous l'avons dit, traverse cette belle région et se rend à la prospère petite ville de Maniwaki, située partie dans le canton de ce nom et partie dans le canton Égan, au confluent de la rivière Gatineau et de la rivière Désert. Ce chemin qui remonte jusqu'à 88 milles d'Ottawa vers le nord du comté d'Ottawa a rendu de grands services à la colonisation. Il en est de même des chemins et ponts que le Département de la Colonisation a fait bâtir et faire depuis une vingtaine d'années surtout. Parmi les principaux ponts, mentionnons ceux construits sur la Gatineau, à Maniwaki, Ironside, Kazabazua, Notre-Dame du Laus, etc.

Voici l'itinéraire que le colon qui part ou de Montréal ou d'Ottawa devra suivre.

### **Embranchement du C. P. R. de Montréal à Ottawa,**

Stations.	Milles.
Montréal (Place Viger) . . . . .	0
Mile-End . . . . .	5
Bordeaux . . . . .	10
Laval Rapids . . . . .	11
Little St. Martin . . . . .	12
Saint-Martin Junction . . . . .	13
Sainte-Rose . . . . .	17
Rosemere . . . . .	18
Sainte-Thérèse . . . . .	20
Saint-Augustin . . . . .	28
Sainte-Scholastique . . . . .	33
Saint-Hermas . . . . .	37

Lachute . . . . .	44
Staynerville . . . . .	47
Chatboro . . . . .	53
Grenville . . . . .	58
Calumet Island . . . . .	60
Pointe au Chêne . . . . .	65
Fassett . . . . .	71
Montebello . . . . .	75
Papineauville . . . . .	79
Plaisance . . . . .	84
Thurso . . . . .	91
Lochaber . . . . .	94
Buckingham Junction . . . . .	100
Angers . . . . .	104
Templeton Est . . . . .	110
Gatineau . . . . .	114
Hull . . . . .	119
Ottawa (rue Broad) . . . . .	120



Un endroit idéal de villégiature dans les Laurentides.

### **Embranchement du C. P. R. d'Ottawa à Maniwaki.**

Stations.	Milles.
Ottawa (rue Broad) . . . . .	0
Hull . . . . .	2
Maniwaki Junction . . . . .	3
Ironside . . . . .	6
Chelsea . . . . .	9
Tenaga . . . . .	12
Kirk's Ferry . . . . .	13
Cascades . . . . .	17
Farm Point . . . . .	19
Rockhurst . . . . .	22
Wakefield . . . . .	23
Alcove . . . . .	26

Poupore . . . . .	30
Farrellton . . . . .	31
Brennan . . . . .	34
Low . . . . .	36
Venosta . . . . .	42
Sully . . . . .	45
Kazabazua . . . . .	48
Aylwin . . . . .	50
Marks . . . . .	54
Eagle . . . . .	58
Gracefield . . . . .	60
Lac Castor . . . . .	65
Mer-Bleue . . . . .	68
Ellard . . . . .	71
Rockaven . . . . .	72
Burbridge . . . . .	73
Farley . . . . .	74
Maniwaki . . . . .	88

Pour obtenir des réductions sur les passages et le transport des effets de ménage, etc., le colon devra voir M. L.-É. Carufel, agent de colonisation, 82, rue Saint-Antoine, Montréal, ou s'adresser au Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.

### **Organisation municipale et paroissiale, etc.**

Au point de vue municipale le comté d'Ottawa, ancien comté de Wright, est divisé en vingt-six municipalités civiles qui se subdivisent en 54 municipalités scolaires. Tout le territoire organisé de la Vallée de la Gatineau comprend, dit "l'Annuaire Statistique," 726,467 acres de terre en valeur, avec une population globale de 25,616 âmes, sans compter Aylmer et Hull qui en comprennent autant. Sur ce nombre, il faut remarquer que 6,620 propriétaires paient taxes.

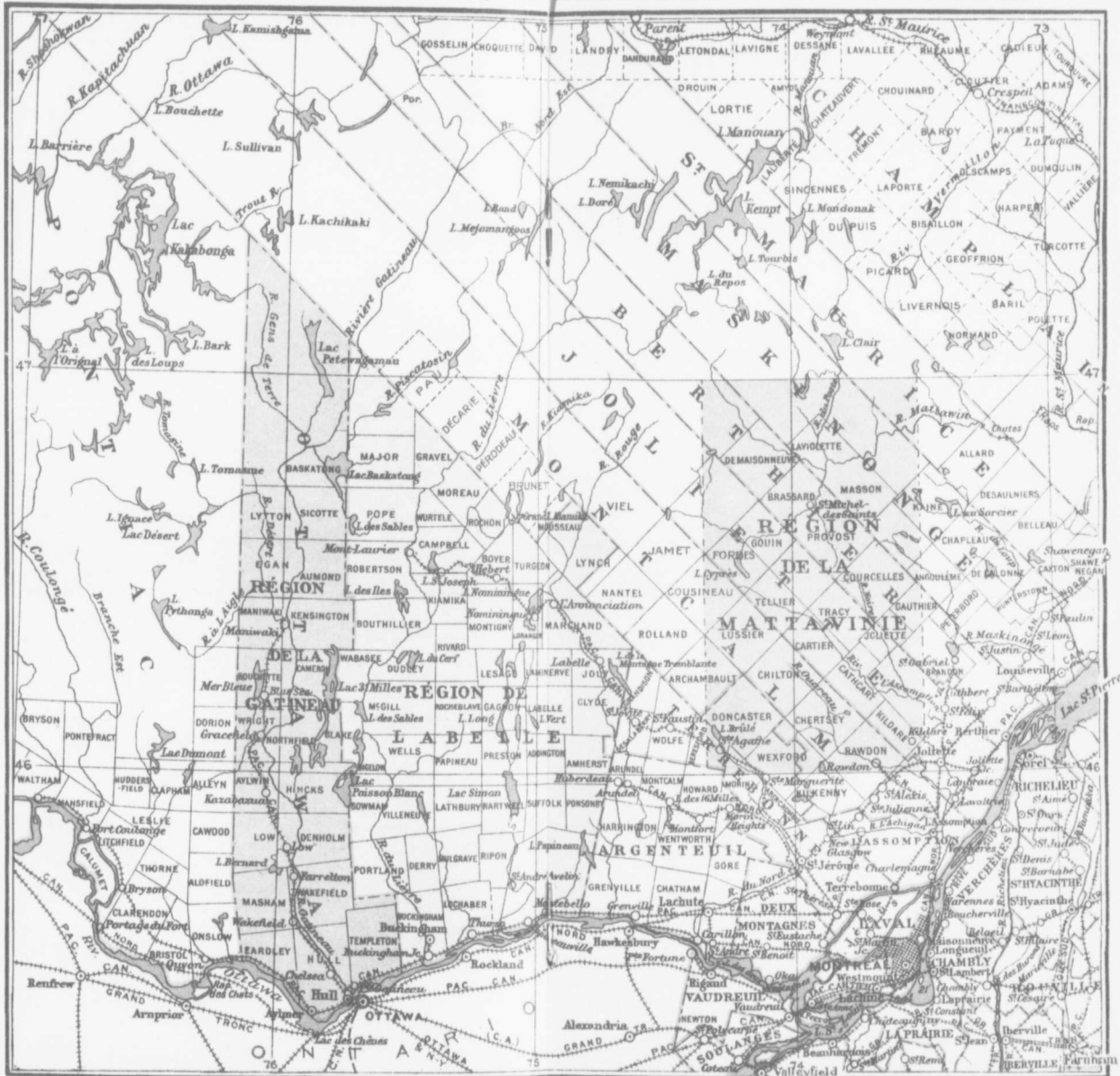
La valeur de la propriété imposable pour tout le comté, est estimée à \$6,792,941, et celle non imposable à \$5,432,090.

La région de la Gatineau, ou comté d'Ottawa comprend les cantons suivants: Templeton, Hull, Éardly, Wakefield, Masham, Denholm, Low, Hincks, Aylwin, Blake, Northfield, Wright, Cameron, Bouchette, Kensington, Maniwaki, Aumond, Egan, Sicotte, Lytton, Baskatong. Tous ces cantons sont pour la plupart organisés en municipalités.

Au point de vue religieux, l'organisation paroissiale est aussi très avancée puisqu'on compte déjà vingt-cinq paroisses appartenant ou au diocèse d'Ottawa ou au nouveau diocèse de Mont-Laurier.

Voici du reste, la circonscription de ces deux diocèses.

# RÉGIONS DE LA GATINEAU, DE LABELLE ET DE LA MATTAVINIE



ECHÈLE DE 22 MILES AU POUCE



Le diocèse d'Ottawa, érigé le 25 juin 1844, comprend le nombre suivant de paroisses : dans le comté d'Argenteuil, cinq paroisses et trois missions ; dans le comté de Labelle, dix-neuf paroisses et trois missions ; dans le comté d'Ottawa, quatorze paroisses et deux missions.

Le diocèse de Mont-Laurier, érigé le 26 avril 1913, comprend le nombre suivant de paroisses : dans le comté d'Argenteuil, deux paroisses et une mission ; dans le comté de Labelle, quatorze paroisses ; dans le comté d'Ottawa, six paroisses et quatre missions ; dans le comté de Montcalm, deux paroisses et une mission ; plus un territoire assez considérable dans le nord des comtés de Berthier, de Joliette et de Montcalm.

Comme la région de la Gatineau seule nous intéresse en ce moment, nous ne ferons connaître que les paroisses et missions comprises dans le canton d'Ottawa. Le lecteur trouvera dans la brochure, sur la Région Labelle la description des paroisses qui s'y trouvent.

## LES PAROISSES.

**NOTRE-DAME-DE-GRACE.** — (Bureau de poste "Hull"), comté et diocèse d'Ottawa. La cité de Hull, d'où part l'embranchement du Canadien Pacifique pour traverser la belle et florissante région de la Gatineau, compte aujourd'hui près de 22,000 âmes, avec une valeur de biens-fonds imposables estimée à \$976,393,00 pour les trois quartiers. En effet, il y a maintenant trois paroisses et une desserte dans la ville de Hull : Notre-Dame-de-Grâce, 11,600 âmes ; Saint-Joseph-de-Hull, 6,220 âmes ; Très-Saint-Rédempteur, 3,380 âmes, et la desserte de Notre-Dame-de-Lorette ; ou Tétreaultville, 600 âmes.

La ville est sise sur la rivière Ottawa en face de la ville de ce nom et du canal Rideau. Hull compte une école Normale de filles, une école des Frères, un convent des Sœurs Servantes de Jésus-Marie, des écoles, etc. Un tramway électrique relie Hull à Ottawa et Aylmer, deux ponts en fer, des hôtels, quatre banques. La principale manufacture est celle de la Compagnie Eddy, bien d'autres industries y sont établies. La région environnante contient des lacs et des rivières pour y faire la pêche.

Deux ponts relient cette ville à Ottawa.

**L'ASSOMPTION-DE-MANIWAKI.** — (Bureau de poste "Maniwaki"), comté d'Ottawa, diocèse de Mont-Laurier. Maniwaki est une intéressante localité qui ne demande qu'à se développer. Elle est comme le chef-lieu du nord de la région de la Gatineau et le terminus du chemin de fer du Canadien Pacifique. Le village est bâti au confluent de la rivière Désert et de la Gatineau, à environ 90 milles de Hull.

L'érection canonique de l'Assomption-de-Maniwaki a été faite le 15 avril 1851. Les fondateurs de cette paroisse sont les Rév.

Pères Oblats, ces dévoués missionnaires colonisateurs à qui la région Nord-Ouest de Montréal et d'Ottawa doit en partie son organisation paroissiale.

Maniwaki est un centre important. On y trouve une population de 2,235 âmes avec valeur de biens-fonds imposables estimée à \$136,900, et non imposable de \$18,950. La paroisse possède de bonnes écoles, un hôpital, un couvent, des magasins, des moulins à scies, une banque, etc.

**LA VISITATION.** — (Bureau de poste "Gracefield"), comté d'Ottawa, Diocèse de Mont-Laurier. Cette intéressante paroisse est agréablement située sur les bords de la Rivière Gatineau et sur le chemin de fer du Canadien Pacifique. Elle est déjà ancienne puisqu'elle a été fondée vers 1867. Toutefois l'érection canonique a été faite le 29 de mars 1901 et l'érection civile le 2 août de la même année.



Vue du village de Maniwaki.

La paroisse comprend une partie du canton Bouchette, formant une étendue de 145 milles carrés. On y trouve une population de 2000 âmes, une église, une bonne école tenue par les Sœurs du Sacré-Cœur, plusieurs bons magasins, des moulins à scie, etc. La valeur de la propriété imposable est estimée à \$10,000.

Grâce à son site avantageux, Gracefield offre des avantages considérables aux industriels et aux colons.

**SAINT-ALEXANDRE-D'IRONSIDE.** — Institut agricole Franco-Canadien, Ironside, P. Q., comté d'Ottawa. Cet établissement se trouve à peu de distance de Hull, sur les bords de la Gatineau, et sur le chemin de fer du Canadien Pacifique. Il a été fondé par les Rév. Pères du Saint-Esprit. Le but de cette institution est l'enseignement agricole et l'entraînement des jeunes Français immigrés qui veulent s'acclimater au pays et se rendre

familiales nos meilleures méthodes de culture, etc. Le cours comprend l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture, du jardinage, de la sylviculture, ainsi que des métiers les plus utiles à un cultivateur.

Cent trente élèves suivent actuellement les cours. Nous conseillons cet établissement aux Français et aux Belges qui veulent s'orienter ou se renseigner sur la culture, etc., en notre province.

**SAINT-ANTOINE.** — (Bureau de poste "Perkins"), comté d'Ottawa et diocèse d'Ottawa. Cette jolie localité est comprise dans la partie nord du canton Templeton, à huit milles de Templeton-Est, sur le chemin de fer du Canadien Pacifique. Les débuts de cette paroisse datent de 1851; la mission était alors dé-



La rivière Gatineau, vue prise de l'orphelinat agricole de Saint-Alexandre-de-la-Gatineau. (Bureau de poste Ironside).

signée sous le nom de la Blanche, à cause de la rivière de ce nom qui traverse le village. Elle a été érigée canoniquement en paroisse le 20 mars 1906.

Saint-Antoine possède aujourd'hui une population de 925 âmes avec une valeur de biens-fonds imposables estimée à \$75,000. On y trouve cinq écoles, trois magasins, un moulin à farine, deux fromageries, des gisements de mica et de phosphate, des pouvoirs hydrauliques sur la rivière Blanche, etc. Plusieurs industries pourraient s'y établir.

**SAINT - BONIFACE - D'EGAN.** — (Bureau de poste "Bois-Franc"). Dans le comté de Wright. Diocèse de Mont-Laurier. La paroisse est comprise dans le canton Egan; elle est située à trois milles de la gare Maniwaki, sur le Canadien Pacifique; l'église est construite entre le 4e et le 5e rang. Cette mission, desservie par la paroisse de Maniwaki, a été fondée en 1879.

La population est de 425 âmes. La valeur de la propriété imposable est de \$32,460.

Il y a une soixantaine de terres en culture. Plus de 200 lots, avantageux pour la culture, sont disponibles. La localité est belle. Plusieurs familles de colons pourraient s'y établir.

Il se trouve dans la paroisse deux forts pouvoirs hydrauliques sur la Gatineau. Un moulin à scie et une fromagerie sont établis au village. La paroisse possède une église construite en 1910 et deux écoles fréquentées par 75 enfants.

Un forgeron, un meunier et un charpentier y trouveraient de l'ouvrage à l'année. On demande des agriculteurs.

**SAINT-CAMILLE.** — (Bureau de poste "Farrellton") comté et diocèse d'Ottawa. Ce village est agréablement situé sur la rive ouest de la rivière Gatineau. Un pont a été construit l'an dernier par le Département de la Colonisation. Le village est à un demi-mille du chemin de fer du Canadien Pacifique.



Ironside, comté d'Ottawa. Institut agricole franco-canadien, Saint-Alexandre-de-la-Gatineau.

Cette paroisse a un curé résidant depuis 1850. Elle fut érigée sous le vocable de Saint-Joseph de Wakefield, nom du canton où elle se trouve comprise; mais on substitua plus tard Saint-Camille à Saint-Joseph.

Farrellton possède une population de 800 âmes, deux écoles, des moulins à scie et quelques magasins.

**SAINTE-CECILE-DE-MASHAM.** — Comté et diocèse d'Ottawa. Florissante paroisse située dans la partie sud du canton Masham, à six milles de Wakefield, la gare la plus rapprochée du Canadien Pacifique. La paroisse a été érigée canoniquement le 24 décembre 1868, sous le nom de Sainte-Cécile-de-la-Pêche, à cause de la rivière La Pêche qui traverse le village. L'érection civile eut lieu le 8 août 1871.

Sainte-Cécile possède une population de 1500 âmes et une valeur de biens-fonds imposables estimée à \$100,000. On y trouve une église neuve, un couvent, une école modèle, une douzaine de

bons magasins, une fabrique de lainage, une manufacture de portes et de châssis, deux fromageries, une beurrerie, des miges de mica, d'amiante et de granite. Plusieurs bons pouvoirs hydrauliques sur la rivière la Pêche, etc.

C'est une paroisse agricole. Les terres sont bonnes. Plusieurs terrains à vendre. On demande un notaire, etc. D'autres industries pourraient s'y établir, entre autres, la mise en conserve des tomates.

**SAINT-COLOMBAN.** — (Bureau de poste "Quinville"). Comté et diocèse d'Ottawa. Saint-Colomban est une mission située dans la partie est du canton Templeton, et desservie par Sainte-Elisabeth-de-Cantley. Quinville est à six milles et demi de la station de Pointe-Gatineau sur le chemin de fer du Canadien Pacifique. Cette mission, fondée en 1900, possède une population de 390 âmes, une école, quelques magasins, etc. Des industries pourraient s'y établir avec succès. On y trouve quelques fermes à vendre, etc.

**SAINT-DOMINIQUE-D'EARDLEY.** — (Bureau de poste "Luskville"). Comté et Diocèse d'Ottawa. C'est une ancienne paroisse située dans le canton Eardley, à deux milles du chemin de fer du Canadien Pacifique. Les commencements de cette paroisse datent de 1858, mais elle ne fut desservie régulièrement par un curé résidant qu'en 1895.

Saint-Dominique d'Eardley possède une population de 450 âmes, une église, des écoles, quelques magasins, des moulins à scie, etc. L'exploitation de plusieurs nouvelles industries agricoles, de même que la culture maraîchère, etc., deviendraient payantes, à cause des marchés considérables comme Aylmer et Hull situés à une vingtaine de milles.

**SAINTE-ELISABETH-DE-CANTLEY.** — (Bureau de poste "Cantley"). Comté et diocèse d'Ottawa. La paroisse de Sainte-Elisabeth-de-Cantley est située à l'est du canton Hull, à trois milles du chemin de fer du Canadien Pacifique, sur la rive ouest de la rivière Gatineau.

Cette mission eut un prêtre résidant en 1868. On y trouve aujourd'hui une population de 616 âmes avec une valeur de biens-fonds imposables estimée à \$11,876 pour les catholiques et de \$24,600, pour les dissidents. La paroisse possède des industries locales, magasins, écoles, etc.

Plusieurs industries nouvelles pourraient s'y établir.

**SAINT-ETIENNE-DE-CHELSEA.** — (Bureau de poste "Old Chelsea"). Comté et diocèse d'Ottawa. Cette paroisse, déjà ancienne, puisqu'elle a été fondée vers 1845, comprend la partie du canton de Hull appelée la Montagne. Elle a été érigée canoniquement le 29 décembre 1851, et civilement le 2 août 1861. Le village est situé à un mille et quart de la station de Chelsea sur le chemin de fer du Canadien Pacifique.

La paroisse possède une population de 600 âmes, avec une valeur de biens-fonds imposables estimée à \$139,150. On y trouve une église, trois écoles, des magasins, etc., un moulin à scie, etc. un bon nombre de terres en culture.

**SAINTE-FAMILLE.** — (Bureau de poste "Rivière-Joseph"). Comté d'Ottawa. Diocèse de Mont-Laurier. Mission fondée vers 1861, dans le canton Aumond, sur les bords du lac Saint-Joseph. L'érection canonique fut faite le 26 juin 1908. Les anciens missionnaires furent les Rév. Pères Oblats qui desservirent cette mission de 1859 à 1899, date de l'arrivée du premier curé. On y trouve une population de 725 âmes, une école, une église, des magasins, un moulin à scie, etc. Un bon nombre de fermes sont en culture.

**SAINT-FELIX.** — (Bureau de poste "Blue Sea Lake"). Comté d'Ottawa. Diocèse de Mont-Laurier. Saint-Félix est une des-



Chalet sur la Gatineau.

serte de La Visitation de Gracefield. Cette mission, fondée en 1909, comprend une population de 225 âmes. Le village se trouve situé à l'extrémité sud du Lac Mer Bleue, entre les rangs IV et V, à un mille environ du chemin de fer du Canadien Pacifique. On y trouve une chapelle, une école, un moulin à scie, deux magasins, etc.

**SAINTE-FRANÇOIS-DE-SALES.** — (Bureau de poste "Pointe-Gatineau").

Cette paroisse est située à l'embouchure de la rivière Gatineau, sur la rive ouest. Le chemin de fer du Canadien Pacifique passe à un mille et demi du village. Les débuts de cette paroisse remontent à 1830. L'érection canonique a été faite le 8 octobre 1840 et l'érection civile du village le 2 décembre 1875. La paroisse comprend une partie du canton Templeton.

On y trouve une population de 2169 âmes, avec une valeur de biens-fonds imposables, estimée à \$202,432, deux écoles, une suc-

cursale de la Banque Nationale, des magasins, des manufactures, etc.

C'est un bon endroit pour y établir de nouvelles industries.

**SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.** — (Bureau de poste "Baskatong"). Comté d'Ottawa. Diocèse de Mont-Laurier. La mission de Saint-François-Xavier de Baskatong, à 36 milles de Maniwaki, la plus proche gare du Canadien Pacifique, est une desserte de la paroisse de Maniwaki. Elle a été fondée en 1900. Le village est bâti dans le nord du canton Baskatong, sur le VIIe rang, et non loin des bords de la rivière Gatineau.

La population actuelle est de 175 âmes.

Il y a douze lots défrichés et en culture. On y trouve des lots disponibles sur les rangs A, B, C, et I à XI. Le terrain est en général accidenté. Les lacs nombreux de ce canton sont poissonneux.



Les gras pâturages sont nombreux dans la région de la Gatineau.

Il se trouve deux pouvoirs hydrauliques sur la rivière Gatineau, l'un de ces pouvoirs est considérable.

La paroisse possède une chapelle, une école, etc.

On demande des colons agriculteurs.

**SAINT-GABRIEL-DE - BOUCHETTE.** — (Bureau de poste "Bouchette"). Comté d'Ottawa. Diocèse de Mont-Laurier. Cette paroisse est comprise dans le canton Bouchette; elle est située à quatre milles de Burbridge, la station la plus rapprochée du Canadien Pacifique, sur la rive droite de la rivière Gatineau. Le gouvernement de Québec y a fait bâtir un pont en fer.

La paroisse de Saint-Gabriel de Bouchette a été érigée civilement le 6 juin 1906 et canoniquement le 7 septembre 1905. Elle comprend une partie des cantons Bouchette, Cameron et Wright. On y trouve une population de 11084 âmes. La valeur de la propriété imposable s'élève à \$79,624.

La paroisse possède quatre moulins à scie, une fromagerie et quelques magasins. On y trouve une église, huit écoles, un mé-

decin, etc. On demande un cordonnier, deux autres fromageries et des colons agriculteurs.

Plusieurs lots appartenant à la Couronne n'ont pas encore été vendus, surtout dans les cantons Cameron, Bouchette et Wright.

**SAINT-MARTIN.** — (Bureau de poste "Martindale"). Comté et diocèse d'Ottawa. Cette paroisse est située partie dans le canton Low, et en grande partie dans le canton Aylwin. Le village est à deux milles de Low, sur le chemin de fer du Canadien Pacifique, où se trouvent deux compagnies de téléphone: Maniwaki et Farrelton rural, etc.

Elle a été fondée en 1892. La mission était auparavant desservie par le curé de Farrelton. La paroisse est à peu près irlandaise.

La population est d'environ 850 âmes. La valeur de la propriété imposable dépasse aujourd'hui \$50,000.

Il y a 150 terres en culture. Il reste des lots moins avantageux dans la partie ouest de la paroisse. En général, le sol est bon pour la culture, mais très inégal.

Il se trouve plusieurs bons pouvoirs hydrauliques sur la rivière Gatineau, sans compter le ruisseau Stag qui peut fournir l'énergie électrique et la lumière.

Les principales industries de Martindale sont le commerce du bois de pulpe et l'agriculture. La paroisse possède une église construite en 1875, six écoles fréquentées par 125 élèves, un moulin à scie et un moulin à farine.

On demande un cordonnier, un ferblantier et des agriculteurs. Il n'y a pas de médecin résidant, c'est un endroit très avantageux pour l'établissement d'une briqueterie, d'une fromagerie et d'une beurrerie.

Les stations de Low et de Venosta sont des centres où les cultivateurs trouveront un bon marché.

**SAINT-NOM-DE-MARIE.** — (Bureau de poste "Lac Sainte-Marie"). Comté et diocèse d'Ottawa. La paroisse comprend le canton Hincks. Elle est située à six milles de Kazabazua, la gare la plus rapprochée de la branche du Canadien Pacifique, entre Ottawa et Maniwaki.

La paroisse a été érigée canoniquement le 14 janvier 1902, puis civilement le 20 février 1903. Les premiers colons s'y établirent dès 1841.

La population est d'environ 900 âmes. La valeur de la propriété imposable est de \$46,215.

L'ère de développement du Lac Sainte-Marie a été marquée par la construction d'un pont métallique à Kazabazua, sur la rivière Gatineau, et pour lequel le département de la colonisation a payé la somme de \$5,000.

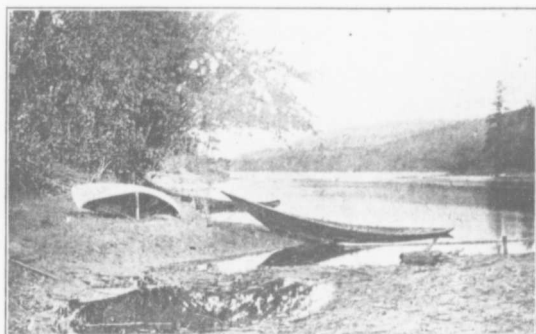
Trois cents lots sont en culture. Quelques fermes et lots sont disponibles. Le sol est excellent. C'est un pays de chasse et de pêche.



La paroisse possède une église construite en 1905, trois écoles fréquentées par 132 enfants, deux moulins à scie, deux moulins à farine, une fromagerie, etc.

**SAINTE-PHILOMENE-D'EGAN.** — (Bureau de poste "Moncerf"). Comté de Wright, Diocèse de Mont-Laurier. Dans le canton Egan. Erection canonique 5 août 1911. Située à quatorze milles de Maniwaki, entre les Rangs I et II, terminus actuel du chemin de fer du Canadien Pacifique qui la relie avec la capitale fédérale. Le canton Egan érigé en municipalité le 16 juillet 1864, et approuvé par ordre en conseil le 2 septembre 1880, comprend aujourd'hui une population de 1776 âmes, avec 65,800 acres de terre dont 47,500 en valeur et des biens-fonds imposables pour \$119,495 et non imposables à \$10,173. Moncerf en particulier compte une population de 1155 et Bois-Franc situé sur les Rangs IV et V comprend 380 âmes.

On y trouve une église, une académie de garçons, six écoles fréquentées par 250 enfants, une fromagerie, trois moulins à scie, des hommes de métiers, de bons magasins, etc.



La rivière Gatineau en aval de la traverse Kirk.

Le sol de la paroisse de Sainte-Philomène d'Egan est réputé le meilleur de toute la Gatineau.

Des industries nombreuses pour l'exploitation du bois, etc., pourraient s'y établir. Il y a encore de la place pour plusieurs colons.

On demande un médecin et un notaire, etc. Un moulin à planer le bois, ainsi qu'une manufacture de portes et de châssis auraient bonne chance de succès. Trois pouvoirs hydrauliques pourraient être exploités avec avantage sur la rivière Gatineau.

**SAINTE-PAUL-D'AYLMER.** — (Bureau de poste "Aylmer-Est"). Comté et diocèse d'Ottawa. Aylmer est une des anciennes paroisses du diocèse d'Ottawa. Son histoire commence avec celle du commerce du bois et à la confection du Canal Rideau,

en 1832. Une partie des cantons Hull, Onslow et Eardley font partie de son territoire.

Saint-Paul-d'Aylmer a été érigé canoniquement le 3 octobre 1840, et civilement le 20 juillet 1847 ; les limites de la ville ont été fixées par le Statut 54 Victoria, ch. 84, le 30 décembre 1890.

La ville est agréablement située sur la rive nord de la rivière Ottawa et sur le chemin de fer du Canadien Pacifique. On y trouve une population de 3,206 âmes avec une valeur de biens-fonds imposables de \$158,156.

Aylmer possède une école des Frères de Saint-Viateur, un couvent des Sœurs Grises, plusieurs autres écoles, quatre églises, huit moulins à scie, un aqueduc, la lumière électrique, une banque, plusieurs bons magasins, etc. Le site est magnifique comme villégiature. Un tramway électrique relie cette ville à Ottawa et à Hull. Des industries nouvelles pourraient s'y établir avec avantage.

**SAINT - PIERRE-DE-WAKEFIELD.** — Comté et diocèse d'Ottawa. Cette paroisse florissante comprend une partie du canton Templeton et se trouve à treize milles de Kirk's-Ferry, sur le chemin de fer du Canadien Pacifique, qui coupe la rive ouest de la Gatineau. La mission date de 1840. Elle fut mise d'abord sous le patronage de Saint-Joseph. Saint-Camille lui fut donné pour patron après 1863, car Stanislas Drapeau désigne cette paroisse sous le nom de Saint-Joseph dans ses études sur la colonisation. Érigée canoniquement en 1898, et civilement le 1er avril 1892 cette paroisse s'est développée rapidement, grâce à l'exploitation des mines de mica. L'agriculture a suivi le même mouvement de progrès.

On y trouve une église, des écoles, des magasins, des hommes de métiers, etc. et une population de 600 âmes.

**SAINT-RAPHAEL.** — (Bureau de poste "Burbridge"). Comté d'Ottawa. Diocèse de Mont-Laurier. Cette mission comprise dans le canton Bouchette et agréablement située à quelques arpents seulement du chemin de fer qui passe à cet endroit après avoir coupé le lac Mer Bleue, de plus elle est à quatre milles de Bouchette. La mission, fondée en 1907, compte une chapelle, une école, etc., avec une population de 650 âmes. La mission possède un moulin à scie, des magasins, etc.

On demande l'établissement de nouveaux colons et de nouvelles industries.

**SAINTE-ROSE-DE-LIMA.** — Comté et diocèse d'Ottawa. Cette paroisse est située à un quart de mille de Templeton-Est, sur le chemin de fer du Canadien Pacifique. Comprise dans la partie nord du canton Templeton, cette paroisse fut fondée en 1898. Elle possède aujourd'hui 925 âmes, une jolie église, des écoles, des magasins, des industries locales, etc.

## OU SE CHOISIR UN LOT.

La liste officielle des lots non vendus appartenant à la Couronne que nous donnons plus loin, indique que près de deux mille lots sont à la disposition des colons. Ceux-ci trouveront chez l'agent des Terres, ou au Département des Terres et Forêts, les détails et les particularités qui concernent chacun de ces lots.

### LOTS NON VENDUS.

	Nombre de lots.
Comté de Labelle, Canton Wright . . . . .	27
“ “ “ Bouchette . . . . .	135
“ “ “ Egan . . . . .	248
“ “ “ Lytton . . . . .	170
“ “ “ Baskatong . . . . .	329
“ “ “ Sicotte . . . . .	231
“ “ “ Ammond . . . . .	266
“ “ “ Kensington . . . . .	255
“ “ “ Cameron . . . . .	92

### DESCRIPTION DES CANTONS.

**CANTON WRIGHT.**—En partie colonisé; il reste une trentaine de lots non vendus. On y trouve de bonnes terres. Le village de la Visitation de Gracefield est bâti sur la rive ouest de la rivière Gatineau à peu de distance de la station de ce nom sur le chemin de fer du Canadien Pacifique. Les chemins de colonisation traversent ce canton dans toutes les directions.

**CANTON BOUCHETTE.** — Ce canton est bien arrosé. Le poisson abonde dans les lacs et les rivières. Les cinq premiers rangs sont établis. Il reste encore 135 lots non vendus appartenant à la Couronne. On y trouve trois paroisses: Saint-Félix-de-Blue Sea Lake, Saint-Raphaël-de-Burbridge et Saint-Gabriel-de-Bouchette. Ces paroisses s'étendent dans les cantons Cameron, Wright et Northfield.

**CANTON EGAN.** — La partie Est est la plus avantageuse au point de vue agricole. Le canton est divisé en deux parties par la rivière Désert; en général, la vallée de cette rivière est colonisable. Deux paroisses s'y sont développées: Saint-Boniface-des-Bois-Freres et Sainte-Philomène-de-Moncerf. Comme ensemble, ce canton est propre à la Colonisation, au moins aussi loin en arrière que le Rang VIII. Il reste encore 248 lots non vendus appartenant à la Couronne.

**CANTON LYTTON.** — Terrain généralement plat et de bonne qualité, traversé par la rivière Désert; lacs et rivières où le poisson abonde. On y trouve de bons chemins. Cent soixante et dix lots non vendus appartenant à la Couronne.

**CANTON BASKATONG.** — Le terrain arpenté compris est généralement plan. Le sol est meuble et quelquefois sablonneux.

On y trouve une bonne paroisse qui ne demande qu'à s'agrandir. Il y a encore 329 lots non vendus appartenant à la Couronne.

**CANTON AUMOND.** — La partie est de ce canton est propre à la colonisation. Les lacs renferment de la truite excellente. Au moins 260 lots appartenant encore à la Couronne. Une paroisse s'y est développée : Sainte-Famille-de-Rivière-Joseph. On trouve un autre groupe de colons à Saint-Cajetan, sur le Vème Rang. Ces localités sont susceptibles de développements sérieux.

**CANTON CAMERON.** — Ce canton est abondamment arrosé à l'ouest par la rivière Gatineau, à l'est par le grand lac du Commissaire, et à l'intérieur par plusieurs lacs et rivières. Le front de la rivière Gatineau, jusque vers le VI<sup>e</sup> rang est composé de bonne terre; il en est de même le long de la limite supérieure. Saint-Gabriel-de-Bouchette est le poste le plus rapproché. Quarante-vingt-douze lots non vendus appartiennent à la Couronne.

**CANTON KENSINGTON.** — Accessible par plusieurs bons chemins et arrosé par de magnifiques lacs. Se trouve près du terminus du Canadien Pacifique à Maniwaki. Une belle paroisse pourrait s'y former rapidement. Deux cent cinquante lots appartenant à la Couronne sont à vendre.

**CANTON SICOTTE.** — Traversé par un bon chemin. Rivières et lacs poissonneux. Inégal et rocheux. Terre assez bonne le long de la rivière Gatineau. Plus de 230 lots ne sont pas encore vendus.

### **AGENTS DES TERRES.**

C'est par l'intermédiaire des Agents des terres que s'effectue la vente des terres à coloniser. Pour les lots non vendus dont il est question plus haut le colon devra s'adresser à l'agent des terres du district d'Ottawa, ou au Département des Terres et Forêts, à Québec.

#### **Agence de la Gatineau.**

(Division Nord.)

Voici l'adresse :

M. R. M. GENDRON, Maniwaki, P. Q., comté d'Ottawa.

Cette agence comprend les cantons : Aumond, Bouthillier, Bas-katong, Bouchette, Cameron, Egan, Kensington, Lytton, Robertson, Sicotte, Wright, etc.

### **COMMENT DEVENIR PROPRIETAIRE.**

**LE CHOIX D'UN LOT.** — C'est, pour le colon prévoyant, une affaire de première importance. Le colon devra étudier ses goûts, ses aptitudes et le genre de culture qu'il prétend adopter.

Il devra aussi consulter de préférence l'agent des terres ou le curé, personnes bien au fait de la situation des lieux et du genre d'épreuves et de labeurs que doit subir tout colon défricheur.

Le colon devra visiter minutieusement le lot de terre qu'il a l'intention d'acquérir, s'assurer de sa situation par rapport au marché où il écoulera ses produits et les voies de communications, etc. Voilà pour le colon des conditions essentielles de succès.

Ce qui précède s'applique également aux industriels en quête d'un endroit propre à une exploitation agricole, commerciale ou autre.

Celui qui veut s'établir sur une terre boisée doit avoir quelque argent pour pouvoir vivre pendant au moins un an. Les travaux des chantiers et de la construction des routes publiques ne peuvent faire vivre un colon : c'est une aide, voilà tout !

On peut dire d'une manière générale qu'un colon sobre et laborieux peut être sûr de réussir avec un capital de deux à trois cents piastres.

### **CONDITIONS DE LA VENTE.**

La vente d'un lot s'effectue aux conditions ci-après énumérées et reproduites du billet de location : un cinquième du prix d'achat est payable au moment de la vente.

L'acquéreur pourra payer la balance du prix de vente en quatre versements égaux annuels, avec intérêt de 6 pour cent de cette date, mais il faudra qu'au moins un versement soit payé chaque année.

L'acquéreur devra, dans les dix-huit mois de la date de la vente, bâtir une maison habitable d'au moins 16 pieds sur 20, l'occuper et y résider continuellement de ce moment jusqu'à l'émission des lettres patentes.

Dans le cours des cinq ans, il devra défricher et mettre en bonne culture (en vue de récolte profitable) une étendue égale à au moins 15 pour cent de la superficie du terrain vendu, en un seul bloc, mais il faudra que chaque année il défriche au moins trois acres, et il ne pourra défricher plus de 5 acres par année, sauf si le bois a été détruit par force majeure, et après autorisation spéciale du Ministre des Terres; et à l'expiration des cinq années, il devra posséder sur le dit lot une grange d'au moins 20 pieds sur 25 et une étable d'au moins 15 sur 20, les deux pouvant néanmoins consister en une seule et même bâtisse. Trois acres au moins de la partie en culture devront être labourables.

Il devra, chaque année, cultiver le terrain qu'il aura défriché comme susdit.

Il ne sera coupé du bois avant l'émission des lettres patentes que pour le défrichement, le chauffage, les bâtisses et les clôtures, et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans permis sur les terres publiques.

Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera fait pendant cinq ans de la date de la vente, s'il n'est au préalable, autorisé par le Ministre, excepté par donation entre vifs ou par testament, en ligne directe ascendante ou descendante ou par succes-

sion "ab intestat", et dans ce cas, le donataire ou l'héritier seront soumis à la même prohibition que l'acquéreur primitif.

Les lettres patentes ne seront émises, dans aucun cas, avant cinq ans et à compter de la date de la vente, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions d'icelle.

Toute personne qui a obtenu pour fins de colonisation, tant en vertu des lois antérieures qu'en vertu de la présente loi, la quantité d'acres de terre alors permise, ne peut en obtenir plus, tant qu'elle n'a pas fait émettre des lettres patentes pour les terres qu'elle détient sous billet de location, et, tant qu'au moins la moitié des dites terres n'a pas été mise en culture. Néanmoins, tout concessionnaire qui, ayant obtenu une première concession de cent acres, fait devant l'agent une déclaration attestée sous serment qu'il est père d'au moins quatre enfants n'ayant pas atteint l'âge de seize ans, a droit à une nouvelle concession de cent acres.

### **TERRES ET FERMES A VENDRE.**

Un bon nombre de colons, voire même de cultivateurs qui désirent établir leurs fils, trop nombreux pour partager le bien paternel, seront heureux de consulter la liste des terres à vendre préparée par le Département de la Colonisation et de se mettre en communication directe avec les propriétaires. Cette liste sera adressée à toute personne qui en fera la demande soit au Bureau d'Immigration, 82 Saint-Antoine, Montréal, soit au Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.

### **OU SE RENSEIGNER.**

**AGENTS DE COLONISATION, ETC.** — Ils ont pour mission de fournir, soit verbalement, soit par écrit, tous les renseignements brochures, cartes, etc., dont le futur colon peut avoir besoin.

Montréal, 82 rue Saint-Antoine. — M. ÉMILE MARQUETTE, pour tout ce qui concerne l'Immigration et les Mines.

M. L.-É. CARUFEL, pour tout ce qui concerne la colonisation, la chasse et la pêche.

M. L'ABBÉ IVANHOE CARON, colonisation et rapatriement, département de la Colonisation, Québec.

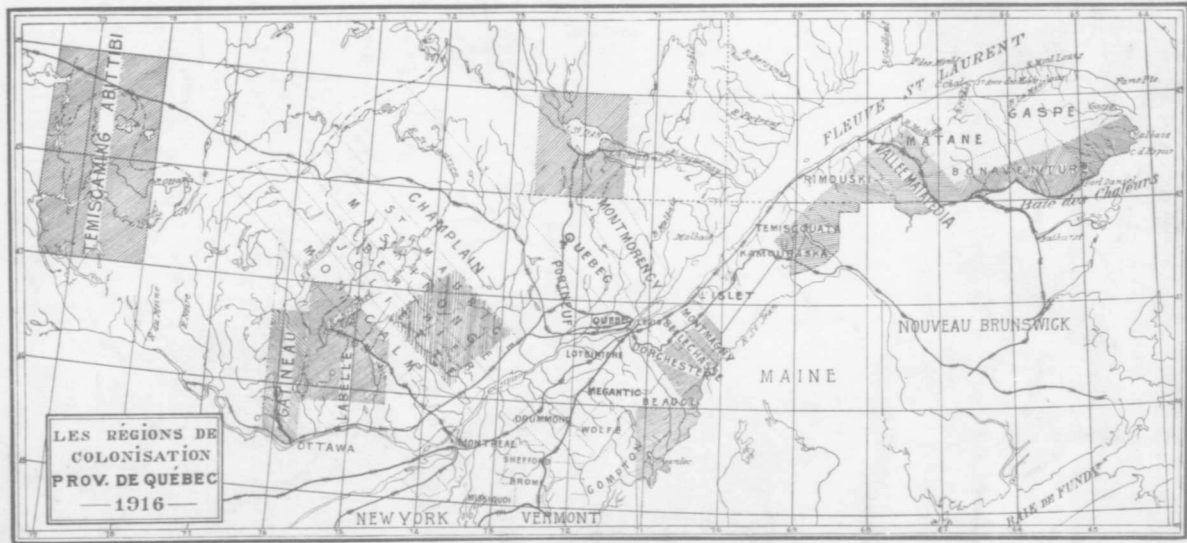
Québec. — Capt. GEO. LEBEL, immigration.

M. ELZÉAR GINGRAS, 29, rue Waybossett, Providence, R. I., rapatriement.

N.-B. — M. E. MARQUETTE s'occupe tout spécialement du placement des domestiques, garçons de ferme, etc., de l'émission des certificats des mineurs, des permis d'exploitation, etc.

M. L.-É. CARUFEL fournit les renseignements divers sur les régions à coloniser, l'obtention des facilités de transport pour les colons et l'émission des permis de chasse et de pêche.

Brochures, cartes, etc.—On peut se les procurer gratuitement, soit en s'adressant au bureau d'immigration et de Colonisation, 82, rue Saint-Antoine, Montréal, ou au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.



LES RÉGIONS DE  
 COLONISATION  
 PROV. DE QUÉBEC  
 — 1916 —